



## Paiement facture d'eau commune

Par **riton2**, le **10/08/2009** à **18:44**

Bonjour,

Nous sommes en colocation dans une villa et notre dossier locatif est géré par une agence. Au rez de chaussée de la villa, deux studios sont loués directement par la propriétaire. La facturation d'eau est faite par l'agence, selon le relevé du compteur d'eau. Or, nous nous sommes aperçus qu'il n'y a pas d'autre compteur pour les deux studios. Nous payons donc l'eau pour nos voisins du dessous depuis deux ans.

Comment faire pour éclaircir cette situation ? A quoi pouvons nous prétendre ? Merci pour votre réponse.

Par **HUDEJU**, le **11/08/2009** à **16:34**

Bonjour

Le mieux est de faire constater par un huissier ou changer de logement .